



Ministère de l'Aménagement du
de l'Urbanisme, de l'Habitat et de

Territoire National,
la Politique de la Ville

Communiqué de presse
Déclaration de la ville d'El Brouj
« ville sans bidonvilles »

**Monsieur Abdelahad Fassi Fehri, Ministre de
l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de
l'Habitat et de la Politique de la Ville et Madame Fatna El-
K'hriel, Secrétaire d'Etat chargée de l'Habitat, déclarent la
ville d'El Brouj « ville sans bidonvilles »**

***El brouj, 59ème ville déclarée sans bidonvilles au niveau
du Royaume et 4ème ville au niveau de la Région
de Casablanca-Settat***

Dans le cadre du programme «Villes sans bidonvilles » lancé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu le Glorifie, en Juillet 2004, en vue de procéder progressivement à l'éradication de toutes formes d'habitat sous équipés au niveau des différentes villes du Royaume et grâce aux efforts déployés par les autorités provinciales et locales, la commune, les services provinciaux et régionaux du Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville, la Société Al Omrane Casablanca-Settat et la société civile, Monsieur Abdelahad Fassi Fehri, Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville, accompagné de Madame Fatna El-K'hriel, Secrétaire d'Etat chargée de l'Habitat et de Monsieur Khatib Lahbil, Gouverneur de la Province de Settat, a présidé la cérémonie de déclaration de la ville d'El Brouj sans bidonvilles, le mardi 22 Mai 2018, en présence de Messieurs

Mustapha Zehouani Président du Conseil Communal d'El Brouj, Mustapha Kassimi, Président du Conseil Provincial de Settât, les parlementaires et les élus de la Province ainsi que les représentants provinciaux des services du Ministère.

A cette occasion, le procès-verbal de déclaration de la ville d'El Brouj « Ville sans bidonvilles » fut signé au niveau du siège de la commune faisant d'elle la 59^{ème} ville déclarée au niveau du Royaume et la 4^{ème} ville au niveau de la région de Casablanca-Settât après les villes de Settât, Bouznika et Deroua.

Il est à noter que ce programme participatif et partenarial a pu permettre le relogement de 450 ménages répartis sur 4 bidonvilles (Hliba, Souk, Mellalia et Jadarmia) et l'amélioration de leur condition de vie puisque tous les ménages ont bénéficié de lots de terrain dans les lotissements AL Amal et Jnane El Brouj disposant de toute l'infrastructure de base (Eau potable, Electricité, Assainissement...) et des équipements socio-économiques (écoles, terrain de sport, centre de santé, centre commercial...) d'un montant global de 93 MDH dont une participation du Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville qui s'élève à 11.25 MDH.

Dans le cadre des efforts déployés par le Ministère pour le développement urbain des villes et leur promotion sur le plan régional et national et dans le cadre de la politique de la ville, une convention concernant le développement urbain de la ville d'El Brouj a été signée dont le coût global est de 91.40 MDH avec une participation du Ministère de 30.50 MDH.

Le programme du PDU de la ville d'El Brouj concerne les axes suivants :

- La mise à niveau des entrées de la ville ;
- La mise à niveau de 13 quartiers d'habitat sous-équipés ;
- La mise à niveau de deux places ;
- La création et l'aménagement d'équipements socio-économiques.